



Déclaration liminaire au CSA de réseau DDI du 6 décembre 2023

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Nous sommes réunis ce jour pour le dernier CSA des DDI de l'année. Une année qui pour nous restera marquée par le formidable mouvement de lutte de tout le salariat et de l'intersyndicale unie contre le projet de destruction du régime de retraites, d'augmentation de la durée de cotisations et de report de l'âge de départ. Malgré les millions de travailleuses et travailleurs qui ont défilé dans la rue, malgré la puissance des grèves, malgré l'opposition unanime de la population, le gouvernement s'est entêté pour le plus grand plaisir du patronat et du monde de la finance.

Comme il s'est entêté à ne pas augmenter le point d'indice en proportion de l'inflation, à maintenir une politique d'austérité, à supprimer des postes dans la fonction publique.... Et, pour ce qui nous concerne aujourd'hui, à maintenir une organisation territoriale de l'Etat absurde, fondée sur des directions interministérielles artificielles, avec des services supports externalisés et dématérialisés. Le rapport inter-inspections a déjà mis en avant la catastrophe des SGCD, nul doute que le ou les rapports à venir sur le fonctionnement des DDI en général, et des DDETS(PP) en particulier dira peu ou prou la même chose : échec sur toute la ligne !

Nous sommes réunis pour programmer les travaux de l'instance en 2024. Nous souhaiterions disposer rapidement d'un rapport social unique (RSU) pour les DDI, avec un point sur la durée du travail et notamment les heures écartées qui demeurent un scandale inacceptable, sur les effectifs qui sont en chute libre, sur la précarité et le recours aux contractuel.les, sur la rémunération avec un point sur l'évolution comparée des revenus et de l'inflation, et bien sûr un point sur les inégalités femmes/hommes. Pour que ce RSU soit le plus proche possible de la réalité de ce qui se passe dans les DDI il faut que les réponses à l'ensemble des questions **soient** obligatoires et non facultatives pour certaines d'entre elles comme c'est le cas actuellement ! Nous souhaitons également avoir un point d'étape sur les relations entre DDI et SGCD, et sur le suivi du plan d'action mis en place, après le rapport de la mission interinspections. Nous souhaitons d'ailleurs être informés rapidement sur la mission IGA en cours sur les DDI : quel est le périmètre de la mission ? Nous souhaitons également un point sur les astreintes, certains ministères semblant d'ailleurs « forcer » pour leur mise en place. Nous désirons qu'un état des lieux des retards de salaires des agents contractuels soit rédigé et transmis aux organisations syndicales. Le CSA des DDI devra aussi pouvoir disposer en 2024 d'un bilan sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail dans le réseau des DDI.

Enfin, la question de l'action sociale interministérielle devra aussi faire partie des travaux de notre instance : La CGT souhaite disposer dans les meilleurs délais du tableau actualisé de l'harmonisation des subventions repas, par département dont la dernière mise à jour date de début 2021. Toujours en ce qui concerne l'action sociale, les chantiers de convergence doivent avancer et

ne pas être suspendus à une énième mission d'inspection dont la lettre de commande n'est, aux dernières nouvelles, toujours pas signée. Évidemment, les organisations syndicales devront être associées au chantier convergence des prestations d'action sociale. Il n'est pas question que cela soit décidé sans nous sous les conseils d'obscurs cabinets privés rémunérés avec largesse mais qui ne connaissent rien à la fonction publique !

Nous ne pouvons que redire ici, malgré le travail des bureaux du dialogue social, que nous souhaitons disposer le plus en amont possible des documents présentés en instance. Les organisations syndicales doivent en effet largement consulter avant de se positionner, à plus forte raison pour une instance interministérielle et nationale.

Concernant les restructurations en cours, nous redisons fortement ce que nous avons déjà exprimé le 16 novembre concernant le transfert aux EPCI de la gestion, de l'entretien et de l'investissement des digues domaniales. Le CSA des DDI n'a pas été consulté, pas plus que le CSA ministériel concerné, et pourtant les CSA locaux commencent à être consultés en urgence. C'est inacceptable : les instances de dialogue social dysfonctionnent ! Les services locaux (DDT et DREAL) refusent de transmettre l'analyse juridique qui aurait été réalisée par le MTE, analyse qui aurait conclu à l'absence de nécessité de consulter les CSA ministériel et interministériel sur le sujet. Qu'y a t'il donc dans cette analyse dont les représentants du personnel ne doivent pas avoir connaissance ?

C'est d'ailleurs un sujet qui devient prégnant en DDI : les directeurs refusent de transmettre aux OS certains documents sous prétexte qu'il n'y a rien d'intéressant dans ces derniers ! Nous sommes assez grands pour décider seuls de ce qui est intéressant ou non pour assumer nos mandats confiés par les personnels à la suite des élections professionnelles de 2022 ! La transparence doit être de mise mais à priori ce n'est pas dans les nouveaux modes de fonctionnement des directeurs de DDI. Auraient-ils des consignes des ministères de l'ATE pour agir de la sorte ?

Pour terminer, la CGT réaffirme aujourd'hui que le nombre élevé de restructurations est symptomatique de la frénésie de tout bouleverser de la part du gouvernement. Il crée de l'insécurité pour les collègues, constamment contraints de changer leurs organisations, leurs méthodes de travail. Il crée aussi des RPS : les agents sont abandonnés à leur sort, sans réponses de leur hiérarchie, des services RH dans les SGCD eux-mêmes en grande souffrance. Il conduit de manière plus ou moins volontaire (mais souvent moins que plus) à des transferts vers la territoriale dans des conditions exécrales.

Les agents publics souffrent et se paupérisent. L'État et le gouvernement se demandent pourquoi la fonction publique n'attire plus mais le gouvernement est sourd et aveugle aux revendications légitimes des agents et n'a d'yeux que pour le monde de la finance. L'Humain n'a, pour ces derniers, plus aucune importance mais soyez sûrs que sans agents publics heureux au travail, avec des conditions de travail attractives à tous les niveaux vos services de l'ATE sont au bord de la rupture !

Merci de votre attention